

OÙ S'EN VA NOTRE PATRIMOINE INDUSTRIEL?¹

PAR NICOLE DORION
ETHNOLOGUE

Les tanneries comptent parmi les premières industries à s'être installées en Nouvelle-France. En effet, dès 1668, une première tannerie ouvrait ses portes à Pointe-de-Lévy, en face de Québec². Par la suite, on vit apparaître des petits ateliers de tannage dans de nombreux villages. Au début, les techniques de travail étaient très artisanales mais elles ont connu une évolution assez rapide dans les grands centres avec l'arrivée de la mécanisation au XIXe siècle. Toutefois, ces changements technologiques furent beaucoup plus lents et progressifs en ce qui a trait aux régions. Si, du milieu du XIXe siècle à venir jusqu'au milieu du XXe siècle, de nombreuses tanneries se sont établies un peu partout à travers le Québec, elles ont de nos jours presque toutes cessé leurs opérations.

Conscient de la disparition quasi totale de ces petites industries, le ministère des Affaires culturelles a senti le besoin de faire le point sur le sujet et commanda quelques études, entre autres un inventaire des tanneries encore en opération. Ainsi, à la fin de 1990, on pouvait constater qu'il ne restait que très peu de ces industries spécialisées dans le tannage des peaux. Seules quelques entreprises opérant sur une base industrielle étaient

encore en opération tandis que les petites tanneries à caractère artisanal ou proto-industriel avaient presque toutes fermé leurs portes. Qui plus est, la majorité des bâtiments ayant abrité des activités de tannage étaient disparus³.

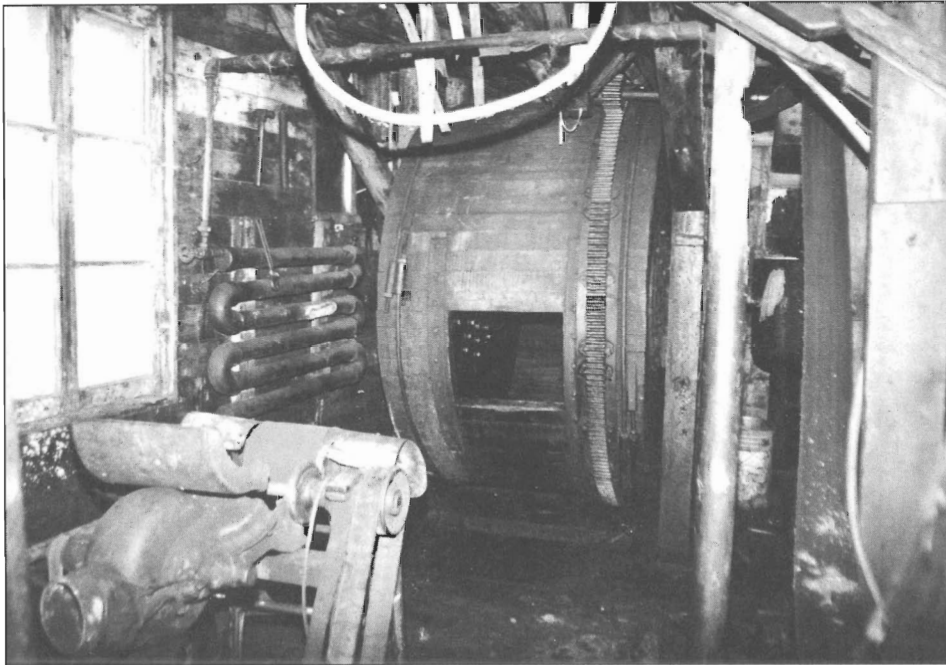
L'inventaire a permis de repérer trois tanneries qui présentaient indéniablement un intérêt patrimonial. La première, la Tannerie Lévesque à Saint-Octave-de-Métis, a ouvert ses portes dans le troisième quart du XIXe siècle pour ne les fermer qu'à la fin des années 1950. À cet endroit, on y faisait le tannage selon la méthode artisanale et, mis à part la présence d'un marteau mécanique, cette entreprise n'a jamais été mécanisée⁴. La deuxième, la Tannerie J. Eug. Goulet qui opérait à Luceville depuis 1880 a cessé ses activités en 1987. Dans cette entreprise plusieurs opérations avaient été mécanisées et toutes les machines-outils

représentent la technologie des années 1920; on n'a par la suite apporté aucun changement majeur à cette technologie adoptée au début du siècle⁵. Lors de l'inventaire, ces deux tanneries occupaient toujours leur bâtiment d'origine. La troisième, la Tannerie Beudet située à Saint-François-du-Lac a commencé ses activités de tannage vers 1889 et cessé ses opérations en 1990⁶. La très grande majorité des opérations étaient mécanisées et, par conséquent, on y retrouve une plus grande variété de machines-outils datant du début du siècle et d'autres beaucoup plus récentes, ce qui permet de réaliser qu'il y a eu des changements importants non seulement dans la machinerie fabriquée pour les industries de tannage, mais aussi dans les méthodes de travail. Ainsi, chacune de ces trois tanneries représente une période différente dans l'évolution de cette activité: la première, la tannerie artisanale, la seconde, le début de la mécanisation et la troisième, un stade plus avancé de la proto-industrialisation.

La situation a évolué depuis la réalisation de cette étude. D'abord, la Tannerie Lévesque, la plus ancienne, a été détruite. En ce qui concerne la Tannerie Beudet, il s'agit d'un dossier qui est présentement à l'étude en vue de reprendre les activités de tannage et d'opérer un écomusée. Le cas de



La tannerie J. Eug. Goulet à Luceville.



Le foulon.

la Tannerie J. Eug. Goulet quant à lui, est toujours en suspens et très incertain. Les autorités, tant municipales que provinciales, sont conscientes de la valeur de ce patrimoine, mais s'interrogent sur les actions à poser. On explore toutes les avenues, mise en valeur, entreposage, donation... L'idéal serait de conserver l'outillage dans le bâtiment d'origine. Cependant, dans l'éventualité où on devrait procéder à sa démolition, quelles solutions pourrait-on envisager pour tout au moins en sauver la machinerie, le mobilier? Il s'agit souvent d'un outillage lourd et encombrant, mais dans certains cas, exclusif de l'évolution technique et économique du Québec. Tous les espoirs sont encore permis, mais aussi la crainte de voir disparaître ce patrimoine qui représente un chaînon important pour suivre l'évolution qu'a connue l'industrie de tannage au Québec.

La technologie évoluant assez rapidement dans tous les domaines de l'industrie, il est évident que nous serons de plus en plus fréquemment confrontés à des situations semblables. Risquons-nous de voir disparaître l'un après l'autre les témoins importants de notre patrimoine industriel? Ne serait-il pas urgent de penser à un musée des sciences et des technologies au Québec?

NOTES

1. Cet article est déjà paru dans le journal de l'Association québécoise du patrimoine industriel, automne 1992.
2. Joseph-Noël, Fauteuil, **Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français**, vol. II, Québec, LS-A. Proulx, 1927, p. 406.
3. Nous avons utilisé, à titre de base comparative, les informations contenues dans la publication de Ronald Labelle, **Tanneurs et tanneries du Bas-Saint-Laurent (1900-1930)**, Musée national de l'Homme, Collection Mercure, Division de l'histoire, dossier no. 28, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1979, 136 p.
4. Bernard, Genest et Paul Gagnon, **Tannerie Lévesque, Saint-Octave-de-Métis, Étude patrimoniale**, Québec, ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, janvier 1990, 9 p., 10 plans, photos.
5. Nicole Dorion, **Tannerie Goulet, Luceville, Québec, Évaluation patrimoniale**, manuscrit, Rimouski, ministère des Affaires culturelles, Direction du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Ile-de-la-Madeleine, novembre 1990, 103 p.
6. Nicole Dorion, **Tannerie Beudet, Saint-François-du-Lac. Évaluation patrimoniale**, manuscrit, Trois-Rivières, ministère des Affaires culturelles Mauricie-Bois-Francs, décembre 1990, 112 p.